



## Bientôt vous ne travaillerez plus dans un bureau !



Par Challenges.fr  
Voir tous ses articles  
Publié le 17-12-2015 à 11h21 A<sup>+</sup> A<sup>-</sup>

### **Pour le président du Club des Entrepreneurs, l'extinction progressive du CDI et du salariat au profit du statut de travailleurs indépendants va conduire au développement des espaces de coworking.**

Guillaume Cairou DR

« Métro-boulot-dodo », postes à encéphalogramme plat, fonctionnement en silos et hiérarchie pyramidale. Retenez bien toutes ces notions car elles s'apprêtent à disparaître ! De même que nous devons nous préparer à l'extinction progressive du CDI et du salariat, déjà annoncée il y a peu par l'auteur de ces lignes, une autre disparition inéluctable se prépare, celle du bureau « à l'ancienne » tel que nous le connaissons depuis des décennies.

Ce bel espace statutaire et sanctifié, souvent abrité dans les tours rassurantes d'un siège social, est en effet promis à connaître le même destin que ces congénères de l'économie industrielle et post-industrielle, conséquence de l'« ubérisation » qui transforme en profondeur nombre de métiers autour de nous.

Le coworking, qui désigne la possibilité pour des entreprises et des travailleurs indépendants d'occuper ensemble un même lieu de travail, afin de partager ses ressources et mutualiser l'ensemble de son infrastructure, apparaît comme la réponse idéale à cette mutation de l'activité qui pousse les entités à moins de gaspillage et toujours plus d'agilité et de souplesse.

#### **Travailler en réseau**

Il est vrai que c'est toute une conception pyramidale du travail qui se retrouve aujourd'hui battue en brèche. C'est en réseau que nous allons tous devoir nous préparer à travailler, en rassemblant de manière occasionnelle les compétences, en fonction des projets qui s'offrent à nous et non plus selon la logique de postes « à vie » au sein de structures hiérarchisées.

Nul besoin, dès lors, d'un cadre de travail fixe et bien évidemment coûteux, lorsqu'on peut occuper de manière ponctuelle, un espace facilement modulable et conçu en priorité pour des travailleurs indépendants.

Outre ce besoin de flexibilité, le coworking a aussi pour vertu de permettre à l'entrepreneur le partage de son espace de travail avec d'autres, dans une logique de collaboration, d'échange et d'ouverture. Le choix d'être à son compte inquiète en effet souvent, tant est forte la tendance d'associer, par facilité, la création d'entreprise à une forme d'isolement. Le coworking offre au contraire l'assurance de se retrouver en compagnie de personnes qui comprennent les enjeux de la vie d'entrepreneur, tout en ayant à cœur de développer leurs propres structures.

L'espace de coworking, bureau de l'avenir, permet également à ses membres de devenir complémentaires. Le mélange de compétences et de métiers est systématiquement encouragé, car c'est ainsi que chacun pourra obtenir un accès rapide à des ressources professionnelles et humaines extrêmement diverses, allant du marketing à l'informatique.

#### **La France pas à la traîne**

Imaginons le champ des possibles en termes de partenariat: préparer en commun une réponse à un

appel d'offre, élaborer de nouveaux outils informatiques qui bénéficieront à tous, partager ses connaissances dans le cadre de projets collectifs, etc. L'espace de coworking peut enfin devenir lieu de vie ou centre culturel, pour peu qu'on souhaite l'aménager ainsi, renforçant encore son attrait pour des occupants amenés à y rester plus longtemps et à y être plus productifs.

Une fois n'est pas coutume, on remarquera que notre pays n'est pas à la traîne, la France se classant au 6<sup>e</sup> rang mondial en terme d'espaces de coworking déjà ouverts. Rien qu'à Paris, on compte près de 80 espaces, certains ayant déjà acquis une certaine réputation, tel La Manufacture, belle surface de 1.500 m<sup>2</sup> dédiée aux entrepreneurs dans le 18<sup>e</sup> arrondissement.

Considérant l'engouement pour ce type de lieu, on en arrive à se demander pourquoi notre gouvernement semble y manifester si peu d'intérêt. A une époque où les taux de vacances dans l'immobilier atteignent des sommets, avec 4,5 millions de m<sup>2</sup> de bureaux vides en Île-de-France, le coworking apparaît comme une solution idéale pour utiliser des espaces inoccupés et permettre l'implantation de nouvelles activités dans certaines zones en manque de dynamisme.

Il reste pour cela à éduquer et informer: si deux tiers des Français ont déjà entendu parler du coworking (étude IPSOS de 2014), peu d'entre eux (moins de 20%) comprennent réellement ce que cette expression recouvre. A nous, créateurs et dirigeants d'entreprise, de convaincre les esprits rétifs et hésitants du formidable potentiel de ce nouveau type d'organisation du travail, pilier de l'entreprise intelligente de demain!

Guillaume Cairou, président du **Club des Entrepreneurs** et président du groupe **Didaxis**.

&lt;span id=&quot;mce\_marker&quot;

data-mce-type=&quot;bookmark&quot;&gt;&gt;&grave;&lt;/span&gt;